

# Bulletin d'Information des Ollières



**Janvier 2013**

## Sommaire

Le Mot du Maire	P1
Projets en cours	P2
Décisions, réalisations	P2
Repas CCAS	P4
Deux Associations	P4
Des aides pour les économies d'énergie	P6
Charte PNR	P6
C'est beau une ville la nuit	P9
Future maison des Associations	P9
Aménagement bâtiment Rocheberg	P10
Un barrage tout neuf	P12
VTT	P12
Appel à témoins	P12

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes chers concitoyens,

En ce début d'année, comme le veut la tradition, je vous adresse en mon nom et au nom de l'ensemble des conseillers municipaux une excellente année 2013, de la joie, la santé et de la réussite dans vos projets familiaux et professionnels. J'ai toujours une pensée forte pour tous ceux qui connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage ou parfois la solitude. A tous j'adresse un message de fraternité et d'espoir.

Dans ce nouveau journal d'information qui fait le lien entre le conseil municipal et les administrés, vous découvrirez les principales décisions prises au cours de l'année écoulée ainsi que les réalisations et les projets en cours.

Ces dernières années, la commune a mis l'accent sur des actions en faveur de la jeunesse : construction de l'école, aménagement de la cantine et construction d'un multi-jeux à la gare. Ces investissements lourds ont porté leurs fruits puisque la 6<sup>ème</sup> classe a été ouverte en septembre dernier. Rappelons simplement que les effectifs de l'école René Cassin étaient de 70 élèves en 2003 pour 137 aujourd'hui.

Pour 2013, un effort sera porté sur la mise à disposition de nouveaux locaux associatifs dont les travaux sont commencés à ce jour. Mais le projet majeur de cette année sera l'opération d'aménagement d'un pôle de santé dans le bâtiment de Rocheberg en complément de la création de dix logements par l'Office Public HLM Vivarais Habitat. Je suis convaincu que ce projet va dans le sens du maintien, voire du développement des services de santé en milieu rural. Cet élément est sans contestation possible un gage de dynamisme et d'attraction pour notre territoire.

Bonne lecture à tous et bonne année 2013, pleine d'espoir et d'optimisme.

Gilbert Valette

# PRINCIPALES DECISIONS ET DISCUSSIONS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

## PROJETS EN COURS

### Pôle de Santé :

Dans ce projet, étaient conviés tous les professionnels de santé afin de connaître leur position face à ce projet. Trois parmi eux sont intéressés pour occuper 200 m<sup>2</sup> sur les 250 disponibles. La commune paierait les travaux et les professionnels seraient locataires. Un architecte doit être contacté pour définir un avant-projet. (CM 24/05)  
Choix de l'architecte Mr le Maire explique qu'il convient de désigner l'architecte chargé de mener l'opération de création du pôle de santé dans le bâtiment de Rocheberg. Cinq cabinets ont été consultés pour cette maîtrise d'œuvre : DESSUS, GAZUT, MONTMARD, CUCHE et MAS.  
Au final, le conseil municipal décide d'attribuer la maîtrise d'œuvre aux cabinets CUCHE François et MAS François qui travailleront en association. (CM 29/10)

### Maison des associations :

Ce projet prévoit la création de 5 bureaux, une salle de réunion, 2 WC et une tisanderie. La Commune a obtenu une subvention de 6 000 € de la part de Mr Yves CHASTAN, sénateur. (CM 29/10)

### Bâtiment Rocheberg:

Mr le maire présente l'avant-projet de Vivarais Habitat pour la partie logement. Il soumet aussi au conseil les réserves émises quant au problème de zone inondable malgré l'obtention d'un permis de construire de l'ancien propriétaire. (CM 20/07). Pour réaliser ce projet, Vivarais Habitat va devoir souscrire un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce prêt sera garanti à 100 % par le Conseil Général sous réserve que la commune prenne des engagements concernant cette réalisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide donc :

- de donner le nom suivant au projet « Résidence Moulinage Rocheberg »,
- d'exonérer cette opération de la Taxe Locale d'Équipement instaurée par le conseil municipal le 9 mai 2006,
- de mettre à disposition de VIVARAIS HABITAT le bâtiment par bail emphytéotique d'une durée de 50 ans, correspondant à la durée des prêts les plus longs, moyennant un loyer annuel de un euro payable en totalité et d'avance à la signature de l'acte. (CM 29/10)

## DECISIONS ET REALISATIONS

### Inofil:

L'entreprise a cessé son activité le 24/ 05. Les bâtiments appartiennent à la Communauté de Communes, néanmoins des repreneurs se sont fait connaître à la mairie. Mr. Doutré et Mr. Valette proposent l'idée d'une industrie de main d'œuvre pour utiliser les bâtiments et apporter des emplois. La communauté de communes a vendu 2 500 m<sup>2</sup> à l'entreprise ANTOULY. Les deux parties au fond du bâtiment restent propriété de la communauté de communes ce qui représente 900 m<sup>2</sup>.

Une étude de faisabilité et de rentabilité est en cours sur l'établissement d'une chaufferie bois dans le bâtiment ANTOULY qui permettrait de chauffer le pôle de santé ainsi que les appartements de VIVARAIS HABITAT. Cependant, les besoins en chauffage de l'entreprise ANTOULY et des locaux de la CDC ne sont pas connus à ce jour. (CM 29/10)

## **Raccordement postal:**



François Lemaître présente son travail sur le raccordement postal : les différentes rues, routes, voies communales sont associées à une base de données qui présente 95 tronçons. Pour chacun, il faudra définir un nom, ainsi qu'un début et une fin de rue. De plus ce travail va permettre de chiffrer le nombre de plaques de rues nécessaires. Quelques incertitudes existent encore sur cette dénomination, le choix n'est pas simple, le groupe de travail souhaitait garder les noms de quartiers figurant sur le cadastre notamment. (CM 20/07)

## **Barrage du Tissage:**

L'entreprise CAPSE chargée du dossier a soumis les plans d'exécution à l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques). De nouvelles directives nous obligent à modifier le projet : réalisation en rive droite de l'Eyrieux d'une passe à poissons de 19 m et perpendiculaire au barrage. (CM 20/07)

Afin de réajuster le financement de l'opération de mise en conformité du barrage du Tissage, il convient également de réaliser une décision modificative sur le budget M14. Le compte de dépenses 2151 (réseaux de voirie) est crédité de 80 000 € et le compte de recettes 1328 est augmenté de 80 000 €. (CM 29/10)



## **Projet de JM Blot au camping de l'Eyrieux:**

Suite à la présentation du projet, le Conseil Municipal est d'accord sur le principe mais un cahier des charges sur les conditions visuelles et sonores est à rédiger. (CM 24/05)

Le conseil fait état de commentaires collectés auprès du voisinage du camping : certains expriment des craintes de voir les nuisances sonores augmenter. M. Blot indique que les soirées se terminent en général à minuit. Il indique que pour développer la structure d'accueil à l'année, les infrastructures devront être reprises, pour être rendues compatibles avec les contraintes thermiques requises, ce qui ne manquera pas d'améliorer l'isolation acoustique. (CM 25/06)

Mr le Maire rappelle que le projet de Monsieur Jean-Michel BLOT nécessite une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29 mars 2005. En effet, les parcelles concernées doivent être impérativement transformées en zone NI pour que le projet puisse être mené à bien. Par ailleurs, une procédure de révision du PLU est à engager afin de modifier le zonage de la parcelle AD 101 pour devenir une zone NI. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux opérations telles que mentionnées ci-dessus. Il est donc prévu de recruter un bureau d'urbanisme qui pourra mener à bien le travail à réaliser. (CM 29/10)

## **Convention de fourniture de repas à la commune de St Michel de Chabrilanoux:**

Le restaurant de la commune de St Michel de Chx, ne souhaitant plus fournir les repas pour les élèves de l'école, la mairie a formulé une demande auprès de la commune des Ollières. Le fonctionnement de notre cantine permet aisément d'augmenter le nombre de repas préparés. Il est donc proposé par le conseil d'accepter la demande de St Michel de Chx, que les repas soient facturés et au même prix unitaire de 3,80 euros. (CM 25/06)

## Projet de classe découverte :



Pour l'année scolaire 2012-2013, le directeur d'école propose une classe verte avec pour activité principale le ski alpin, qui se déroulerait à Albiez le Vieux (centre géré par la Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche) du 18 au 22 février 2013, et à laquelle pourraient participer 84 enfants. Le budget global est estimé à

20250 € dont 3370 € de transport. Le conseil municipal approuve une participation de la mairie pour un montant identique à celle du Conseil Général, conformément aux pratiques habituelles, soit 44 euros par enfant. (CM 25/06)



## REPAS DU CCAS

Le 18 Novembre 2012 a eu lieu le 41ème repas des anciens pour les personnes de la commune de plus de 65 ans. 103 personnes se sont retrouvées pour partager ce moment gourmand et sympathique. Dans son allocution de bienvenue, Gilbert Valette a porté à la connaissance des convives les différentes réalisations et les projets à court terme programmés sur la commune.

Après le discours du maire, l'assemblée a pu écouter l'harmonie des enfants de l'Eyrieux dirigée par Sébastien Palix qui avait choisi cette année des morceaux traditionnels et d'autres plus modernes.

Un petit présent a été offert au doyen et à la doyenne : Monsieur Blachier (92ans) et Madame Vialatte (99ans).

Le repas préparé par l'Auberge de la Soie et servi comme à l'accoutumée par les conseillers municipaux et leurs conjoints a été agrémenté de chants et d'histoires drôles.



Mr le Maire et les doyens

## DEUX ASSOCIATIONS AUX OLLIERES

### L'effet froufrou,

"L'Effet Froufrou" est au départ une association créée par Céline, Julie et Laurence fin 2009 afin de mettre en commun leur passion pour la réalisation manuelle et artistique d'objets, de vêtements ou d'accessoires de mode, essentiellement à partir de matériaux récupérés çà et là. Le désir d'ouvrir un lieu pour mettre en valeur ces créations s'est vite révélé indispensable. Est née alors l'idée d'une boutique associative où d'autres créateurs pourraient également apporter leurs créations tout en gardant cet esprit récup'. Mais aussi surtout où il serait agréable d'entrer et de passer un moment, simplement pour le plaisir des yeux, où chaque création serait unique et aurait une histoire. Pour la partie plus matérielle, ce lieu collectif permettrait de partager les charges.

Céline, habitant les Ollières/Eyrieux, a pensé à l'ancien gîte d'étape, inoccupé, et qui se trouvait idéalement placé, sous la Mairie. Le Maire et son conseil ont accepté de le louer à l'association pour Juillet et Août 2010 dans un premier temps. Avec de l'énergie, des aides variées (nettoyage, déco 100 % récup, du temps pour l'organisation pratique et administrative...) la boutique "L'Effet Froufrou" a ouvert ses portes le 29 juin 2010 avec 13 créateurs. Qu'ils soient tous remerciés encore pour leur collaboration car, sans eux, le projet n'aurait pu voir le jour ! Depuis, des travaux (chauffage, vitrine) ont été faits grâce au soutien de la mairie et rendent la boutique encore plus accueillante. L'expérience est concluante, l'aventure continue...

### ACTU BOUTIQUE

Aujourd'hui, grâce à une bonne dynamique, la boutique "L'Effet Froufrou" offre une large gamme de créations pour tous les budgets et accueille: Aurélie: arts plastiques / Brigitte: création bijoux et embellissement textile Céline: création bijoux / Dominique: chapeaux et accessoires / Fabienne: déco bric à broc / Géraldine: styliste vêtements / Laurence pour Crazy Lizard: customisation et création textile / Marion: Photographe / Vivien: travail du cuir... Les deux potiers céramistes des Ollières Elisabeth et Julien s'impliquent eux aussi dans l'association. Tous se mobilisent bénévolement à tour de rôle, pour recevoir les visiteurs qui découvrent les collections, inventives, colorées et



plus ou moins "froufrou", selon l'inspiration. Celles-ci sont souvent renouvelées pour continuer à enchanter les curieux en quête d'originalité. Les créateurs, grâce à ce lieu d'échanges, sont heureux d'être présents et actifs dans la vie de la commune, de la vallée et de participer à la valorisation de leur milieu rural.

### HORAIRES OUVERTURE 2013

**Basse saison** : janvier, février, mars, octobre, novembre

Mardi de 10H à 12H30 et de 15H30 à 19H

Vendredi de 15H30 à 19H

Samedi de 10H à 12H30 et de 15H30 à 19H

Dimanche de 10H à 12H30

**Moyenne saison** : avril, mai, juin, septembre, décembre

Mardi de 10H à 12H30 et de 15H30 à 19H

Mercredi de 10H à 12H30

Judi de 10H à 12H30

Vendredi de 10H à 12H30 et de 15H30 à 19H

Samedi de 10H à 12H30 et de 15H30 à 19H

Dimanche de 10H à 12H30

**Haute saison** : juillet, août

De mardi à samedi de 10H à 19H

Dimanche de 10H à 12H30



L'atelier « Habillez la mariée » animé par les bénévoles de l'Effet Froufrou lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets organisée par la Ressourcerie Trimaran

### « NE JETEZ PLUS » :

Tissus, articles de mercerie variées (boutons, fil, laine, dentelle, etc...), petits meubles et articles de décoration, vêtements adultes et bébés, luminaires, petits outillages, vieux objets, faïence et vieilles assiettes décorées, cintres, fleurs en tissus, accessoires de mode (sacs, ceintures, chapeaux, etc...), bijoux fantaisie même cassés, etc... à déposer à la boutique. Nous donnons au Secours Catholique de La Voulte/Rhône ou à la ressourcerie Trimaran ce que nous n'utilisons pas. Merci à tous !

### NOUS CONTACTER :

« L'effet froufrou »: Tél. : 04 75 66 27 53 et

le Blog : <http://leffetfroufrou.over-blog.com>

Pensez à vous inscrire à notre « Newsletter » en inscrivant votre e-mail en haut à droite du blog, ou sur un formulaire papier en boutique.

## La ressourcerie Trimaran

Parce que l'association "L'Effet Froufrou" n'est pas uniquement préoccupée par la gestion de la boutique, mais portée par une ambition associative plus vaste, ancrée dans notre époque et notre territoire, l'idée d'initier un projet de ressourcerie a germé. Elle s'est associée à l'association Y croire pour fonder une nouvelle association, l'association Trimaran en août 2012. Depuis, l'association fait officiellement partie du réseau national des Ressourceries.

### Qu'est-ce qu'une Ressourcerie ?

Une Ressourcerie gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de redistribution de biens de consommation usagés et elle sensibilise à la réduction aux déchets. Son activité s'inscrit donc idéalement dans les politiques de prévention et de gestion des déchets d'un territoire. Le fonctionnement d'une Ressourcerie repose sur trois objectifs principaux : écologique, économique et social, et ceci en déclinant 4 axes d'action : la collecte, la revalorisation, la revente, la sensibilisation. De nombreux acteurs territoriaux, associatifs et institutionnels ont déjà été rencontrés et une étude de faisabilité est en cours. Celle-ci déterminera les orientations retenues par le projet, son implantation. Ce projet est accompagné depuis le

début par le site de proximité des Boutières et soutenu par la mairie des Ollières et la communauté de communes d'Eyrieux aux Serres. Un tel projet ne peut exister que grâce à l'implication de tout un territoire et pour cela, Trimaran commence à développer l'axe « sensibilisation ».

### La Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Le premier temps fort a été une manifestation qui s'est déroulée du 22 au 25 novembre 2012 aux Ollières, lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Elle a pu avoir lieu grâce au soutien financier de la Communauté de communes d'Eyrieux aux Serres et du Conseil Général de l'Ardèche, au partenariat avec la mairie des Ollières et plusieurs associations nommées ci-après et à l'engagement et l'énergie de nombreux bénévoles. Qu'ils en soient encore remerciés !

Ce fut un évènement festif et informatif, Le jeudi soir, une conférence animée par Mr René de Cégli de la régie de quartier de Grenoble a permis de découvrir le concept de « ressourcerie », et son implication dans un territoire.

Le vendredi, le film Waste Land, racontant la démarche artistique de l'artiste brésilien Vik Muniz avec les « catadores » (trieurs) de la plus grande décharge du monde, a été projeté.

Le dimanche fut une journée d'animations non-stop Des stands d'expositions : « des gaz de serre dans nos assiettes » avec Pôlénergie, l'expo récup des créateurs locaux, l'exposition photos

« Dérive des rives hier » de Aline Mayer, l'atelier pédagogique mobile des Connexions associatives ; ainsi que des ateliers : couture récup avec Christelle Magnain et Géraldine Wagnon, photomontage avec Marion Barras et « Habillez la mariée » animé par les membres de l'association l'Effet Froufrou, ont été appréciés par les visiteurs et ont permis d'appréhender de manière ludique et créative la nécessité de participer tous à la réduction des déchets. Il a été possible aussi de déguster des préparations culinaires issues de l'agriculture biologique locale mitonnées avec soin par les producteurs du collectif « Aux sources » et bien évidemment de savourer la traditionnelle rôtie de châtaignes préparée sur le parking. En milieu d'après-midi le spectacle de Patrick Sapin « Le cirque ficelle » avec ses marionnettes tout en récup, a fait salle comble. Juste après a eu lieu l'Utilotroc, où chacun a pu amener un objet dont il n'avait plus l'usage et repartir avec un autre objet. 110 Kg ont pu ainsi être échangés dans la bonne humeur et pour la plus grande satisfaction des participants.

Cet événement a permis à la ressourcerie Trimaran de faire connaître ses activités et ses projets. Il est également la première étape concrète d'actions de sensibilisation qu'elle entend développer auprès de différents publics (élus, grand public, écoles...).

Rendez-vous est pris pour l'édition 2013 !

#### Infos utiles

Si vous souhaitez donner à la ressourcerie Trimaran des objets en bon état dont vous souhaitez vous débarrasser, nous vous remercions de nous laisser vos coordonnées, nous vous recontacterons dès que nous aurons des locaux !

Vous voulez nous joindre...ou nous rejoindre ?

Notre téléphone : 06 783 783 04

Notre adresse : quartier Mairie – 07360 Les Ollières

Notre courriel : [ressourcerie.trimaran@gmail.com](mailto:ressourcerie.trimaran@gmail.com)

Notre site : <http://ressourcierietrimaran.wordpress.com>

## DES AIDES POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE



La Communauté de communes a renouvelé sa convention avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) jusqu'en mai 2013 afin que les habitants puissent profiter du programme « Habiter mieux ».

Ce programme vise à aider les propriétaires occupants modestes à rénover thermiquement leur logement pour diminuer leur facture d'énergie.

Les propriétaires éligibles pourront obtenir, en plus des subventions classiques de l'ANAH, une prime d'un montant de 2 600€ (dont 500€ de la Communauté de communes). Ces aides sont cumulables avec le crédit d'impôt développement durable et l'éco-prêt à taux zéro.

Les travaux engagés doivent permettre de diminuer la consommation d'énergie du logement d'au moins 25%. Pour parvenir à ce résultat, il faut mettre en œuvre au moins deux types de travaux différents, par exemple isoler la toiture et changer de mode de chauffage, isoler les murs et changer les fenêtres, etc. Un diagnostic énergétique est réalisé pour calculer précisément les gains obtenus.

12 propriétaires ont déjà bénéficié de cette prime aux économies d'énergie pour une baisse de la consommation par logement qui dépasse souvent largement les 25%.

Renseignements au 04 75 66 07 01 ou par mail à [habitat@eyrieux-aux-serres.fr](mailto:habitat@eyrieux-aux-serres.fr)



## UNE NOUVELLE CHARTE

### POUR LE PARC NATUREL REGIONAL EN 2013

Les objectifs d'un parc naturel régional des monts d'Ardèche sont les suivants :

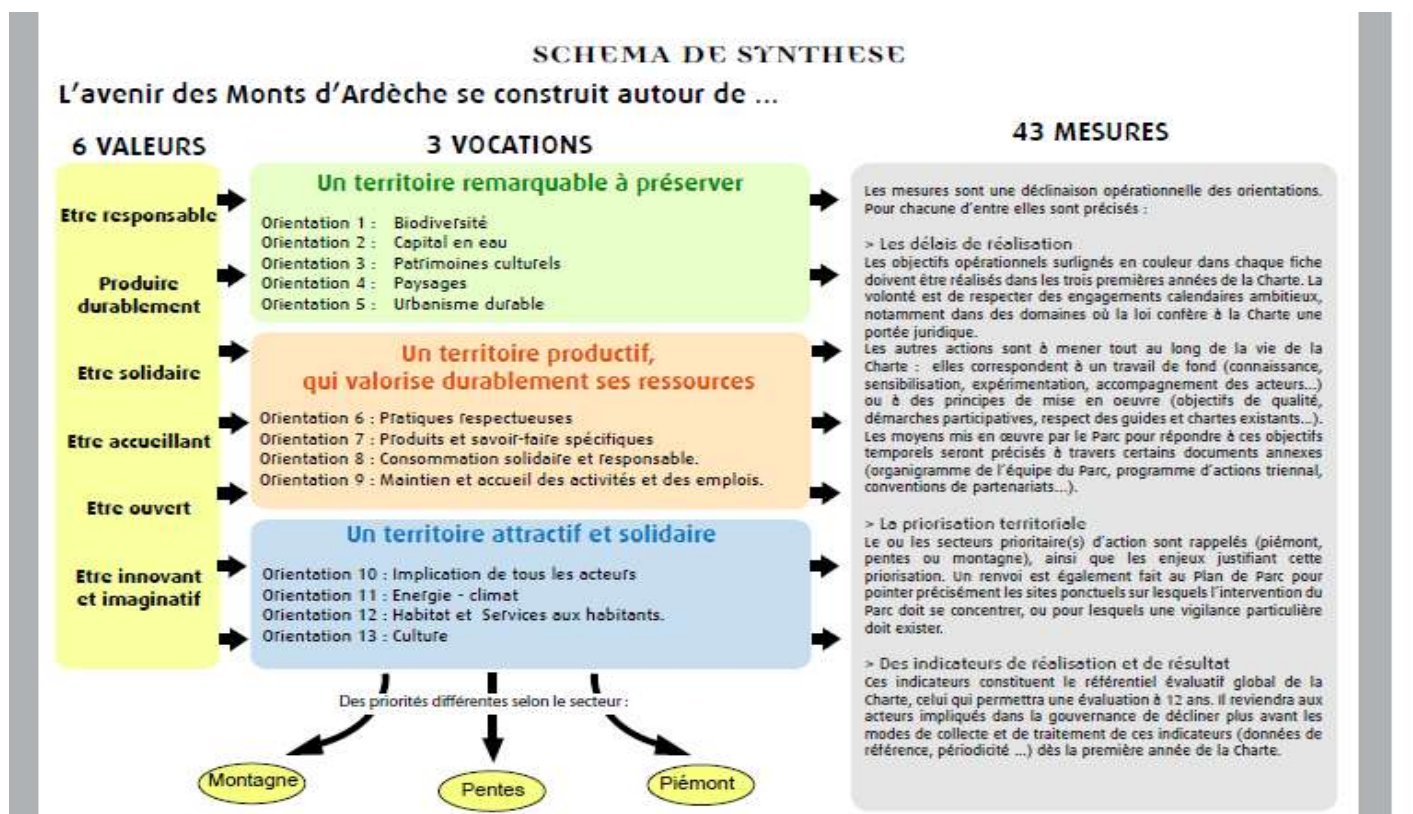
- Protéger les paysages et les patrimoines naturels et culturels
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social et culturel
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et contribuer à des programmes de recherche.

Comme nous l'avions déjà annoncé, une nouvelle charte doit être mise en place en 2013, ce qui a donné l'occasion de faire le bilan 2001 /2011, et de consulter les différents acteurs du territoire pour rédiger un document concerté. Après l'enquête publique qui a eu lieu du 19 Novembre au 21 Décembre 2012, les délibérations des communes et des communautés de communes auront lieu au printemps 2013 et le décret de reclassement officiel devrait paraître au second semestre 2013.

## RESUME DE L'AVANT-PROJET DE CHARTE DU PARC REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE POUR 2013-2025

La charte est constituée d'un rapport où on trouvera :

- Les 6 valeurs fondatrices qui fixent l'état d'esprit général, les 3 vocations qui définissent les choix stratégiques dans ces domaines d'intervention et les 13 orientations.
- un plan de parc définissant le périmètre et les 3 secteurs géographiques : montagne, pentes et piémont. Des priorités sont définies pour chaque secteur en fonction de ses spécificités



### POINTS FORTS DES 13 ORIENTATIONS :

Le rapport de la charte précise, pour chaque orientation, le contexte, les objectifs partagés, le contenu de la mesure, les rôles du syndicat mixte du parc, des signataires de la charte et de l'état et des partenaires.

Dans ce texte, on peut mettre en avant les idées fortes suivantes :

**1 BIODIVERSITE :** impliquer tous les acteurs dans la protection et la gestion du patrimoine naturel par :

- la sensibilisation et l'information
- des programmes de conservation et de gestion des espaces et espèces menacés mais aussi des espaces dits « ordinaires » qui participent aux continuités écologiques.

**2 EAU :** préserver et gérer durablement le capital en eau.

Le PNR collabore avec les syndicats de rivière et autres structures de gestion de l'eau, les filières et entreprises volontaires pour les questions d'économie de la ressource, de lutte contre les pollutions, de préservation et de restauration des zones humides et des rivières.

**3 PATRIMOINE CULTUREL:** répondre aux modes de vie contemporains et aux nouveaux usages tout en respectant l'identité locale.

Création d'un observatoire du patrimoine culturel  
L'architecture locale, le patrimoine agricole et le patrimoine industriel feront l'objet d'une attention particulière.



**4 PAYSAGES** : préserver la qualité paysagère des Monts d'Ardèche et construire les paysages de demain. Le PNR accompagnera les collectivités locales par des formations, des outils stratégiques (chartes paysagères), réglementaires (PLU), ou pratiques (guides de recommandations).

**5 URBANISME**: promouvoir un urbanisme durable, économe et innovant.

Le PNR apportera un soutien technique et financier dans les démarches d'aménagement du territoire en particulier pour réduire la consommation en espaces agricoles, en réseaux...tout en tenant compte des évolutions des coûts de l'énergie, des transports, et climatiques.

**6 ECONOMIE DURABLE** : soutenir les professionnels qui s'engagent à des pratiques respectueuses de l'homme et de son l'environnement.

Dans la continuité de la charte précédente, le PNR soutien le changement des pratiques, pour que production et viabilité économique riment avec compatibilité environnementale et sociale.

**7 ECONOMIE LOCALE ET QUALITE**: s'appuyer sur les produits et savoir faire spécifiques des monts d'Ardèche pour distinguer et renforcer l'économie locale.

Développement de la marque « parc naturel régional »  
Accompagnement des filières et groupements professionnels sur des diagnostics environnementaux, des formations, de la promotion...

**8 CONSOMMATION RESPONSABLE** : multiplier les démarches de consommation solidaire et responsable.

Promouvoir les démarches de type circuit court, sensibiliser et accompagner les collectivités vers la contractualisation responsable notamment pour les approvisionnements des cantines.

Promouvoir les actions et expérimentations pour réduire et valoriser les déchets : recyclage, transformation...

**9 MAINTIEN ET CREATION D'EMPLOI**: intensifier la politique de maintien et d'accueil des activités et des emplois.

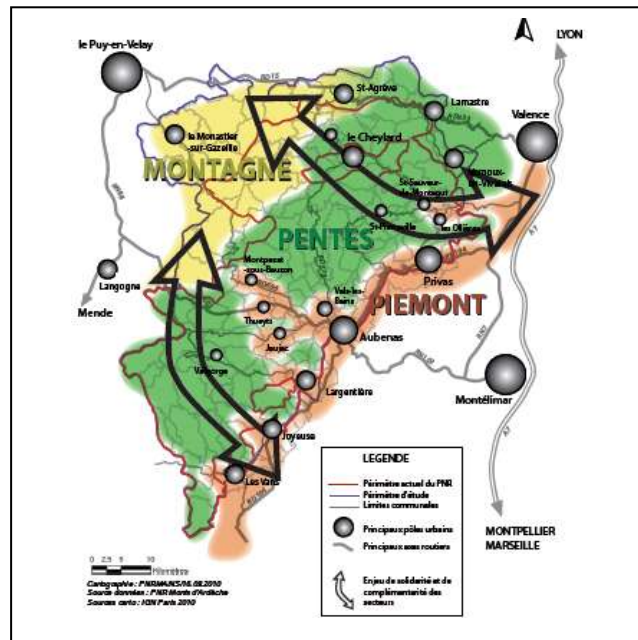
La charte met l'accent sur l'accueil et le maintien des agriculteurs et contribue au repérage et à la création d'activités et d'emplois liés aux spécificités du territoire.

Pour approfondir, vous pouvez consulter en mairie ou sur le site du PNR ([parc-monts-ardeche.fr](http://parc-monts-ardeche.fr)) :

- L'avant- projet de charte 2013 2025

- Le projet de plan de parc

- Les différents cahiers de recommandations et cahiers techniques : recommandations architecturales, guide de l'éolien, guide du photovoltaïque...



**10 LE PARC ET LES HABITANTS** : impliquer élus et habitants dans la concrétisation de la charte, rendre les publics acteurs de l'avenir de leur territoire par : la communication, des ambassadeurs auprès des populations, des actions pédagogiques auprès des enfants, la maison du parc...

**11 ENERGIE ET CLIMAT** : se mobiliser autour des ressources énergétiques et du changement climatique

Le PNR s'engage à :

- animer un débat local sur les moyens d'optimiser les consommations (éclairage public...), de relocaliser la production d'énergie, tout en préservant la qualité environnementale.

- à soutenir des projets tels les centrales photovoltaïques villageoises, les installations solaires thermiques chez les professionnels du tourisme marqués « parc », les diagnostics énergétiques sur les patrimoines communaux.

**12 LOGEMENT ET SERVICES** : diversifier et renforcer la qualité des logements et des services aux habitants.

En continuité avec la précédente charte, le PNR soutien la mise en place de nouveaux services et le montage d'opération programmées d'amélioration de l'habitat

**13 CULTURE** : affirmer la contribution de la culture au développement local.

Le PNR soutien l'action culturelle et la création artistique sous toutes ses formes et favorise sa diffusion : « cinéma au village, résidences d'artistes...



## « C'EST BEAU LA VILLE LA NUIT » (Richard Bohringer)

Le Conseil Municipal avait décidé de renouveler en partie les guirlandes pour les illuminations de Noël. Il avait opté pour l'achat de nouvelles décorations avec des ampoules de type « LED » car plus économes en énergie, d'une longévité accrue et moins polluantes. Cependant, ayant un coût plus important, le changement portera sur plusieurs années. En 2012, la commune a donc investi pour 4000 € d'achat pour dix nouvelles guirlandes bleues avec cascades blanches.

Par ailleurs, l'équipe municipale réfléchit aussi à une éventuelle évolution de l'éclairage public: il ne s'agit pas de tout supprimer, mais de promouvoir des modes d'éclairage doux et raisonnés dans le respect de l'environnement. Il faut cependant continuer à assurer la sécurité des habitants et donc choisir des équipements mieux adaptés avec des horaires à modifier (horloges astronomiques).

Certaines communes avoisinantes ont déjà opté pour une rénovation de leur éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie et de lutter contre la pollution lumineuse : l'impact négatif sur la biodiversité est le deuxième facteur important de la disparition des espèces animales et végétales dans nos pays développés.

La consommation d'énergie par points lumineux est directement liée au temps d'éclairage et à la vétusté du matériel. La plupart des systèmes d'éclairage envoient une partie de leur lumière vers le ciel au lieu d'être orientés vers le sol.

Si nous réduisons l'éclairage nocturne de la commune, nous limiterons la gêne pour la faune, nous respecterons un peu plus la biodiversité et nous allègerons la facture énergétique de la collectivité. Pour les Ollières sur une facture annuelle de 32 000 € d'électricité, l'éclairage public représente 11 000 €. Eclairer juste c'est aussi consommer moins. Au sein du conseil le débat est lancé ainsi qu'à la communauté de communes d'Eyrieux aux Serres.

## FUTURE MAISON DES ASSOCIATIONS :

Les anciens locaux du bâtiment du Tissage qui abritaient l'école départementale de musique et l'Université Populaire étant libres, la maison des associations pouvait se concrétiser.

A l'issue d'une réunion en Juin 2012 avec les associations, trois d'entre elles ont exprimé le souhait de disposer d'un bureau attitré: BEED, l'AS hand-ball et l'UP.

Le projet prévoit trois bureaux, une salle de réunion commune de 25 m2 ainsi que des vestiaires, des toilettes et une tisanerie. Une convention et un planning

devront être établis entre les utilisateurs et la mairie afin d'optimiser l'utilisation de ces locaux .L'appel d'offres concernant les travaux a été lancé et le CM du 29 octobre a retenu les entreprises suivantes: plâtrerie: Seb Deco, plomberie: sarl Moyon et électricité: Goéthals Mazat.

Comme prévu, les opérations de démolitions ont été réalisées par les membres des associations et les employés communaux les 7 et 8 décembre: sous les coups de masse, les cloisons n'ont pas résisté longtemps. La fin des travaux étant programmée pour le mois d'avril,



l'Université Populaire a investi provisoirement de nouveaux locaux toujours dans le même bâtiment mais au sous-sol que les volontaires ont nettoyés et réaménagés afin de pouvoir continuer à fonctionner. Les associations participeront aux travaux de finition.

## **AMENAGEMENT BATIMENT DE ROCHEBERG**

### **DESCRIPTION DU PROJET**

L'achat de l'ancien moulinage de Rocheberg par la Commune des Ollières sur Eyrieux avait un double objectif : la construction de logements locatifs par l'Office Public HLM VIVARAIS HABITAT et la création d'un pôle de santé.

Ainsi, VIVARAIS HABITAT a prévu l'aménagement de 10 logements pour une surface totale de 728 m<sup>2</sup>. Quatre seront des « Type 2 », trois des « Type 3 » et trois autres des « Type 4 ». Il est à signaler que trois logements construits au rez-de-chaussée seront destinés aux personnes à mobilité réduite. Le début des travaux est programmé pour le mois de septembre 2013.



Le second volet de la mise en valeur du bâtiment de Rocheberg concerne la création d'un pôle de santé dans ce même bâtiment de Rocheberg. Cette opération correspond à un contexte particulier et vise des objectifs précis. Il apparaît intéressant de se pencher plus précisément sur la question.

### **CONTEXTE :**

La création d'un pôle médical s'inscrit dans le cadre d'une politique locale de renforcement des moyens mis à la disposition des professionnels de santé de la commune de Les Ollières sur Eyrieux. Le but d'une telle opération est de mieux répondre aux besoins présents et futurs de santé de l'ensemble de notre population rurale.

### **OBJECTIFS VISES :**

- Assurer pour tous les habitants de la commune, d'une façon pérenne, une offre adaptée de soins,
- Regrouper les services médicaux et paramédicaux,
- Faciliter l'arrivée de médecins spécialisés avec des locaux adaptés,
- Améliorer la qualité de vie des professionnels dans le but de les fidéliser,
- Répondre aux demandes des jeunes professionnels de santé qui ne souhaitent plus se trouver isolés dans leurs pratiques,
- Offrir un outil qui réponde aux spécificités de l'offre et de la demande de soins en milieu rural,
- Développer de nouvelles offres de soins de proximité pour les patients et favoriser l'émergence de nouvelles spécialités.

Ainsi, le regroupement des professionnels de santé dans le pôle de santé est une des réponses à ces problématiques.

### **PRESENTATION RESUMEE :**

L'idée directrice est de créer un pôle médical d'une surface globale de 400 à 450 mètres carrés à partir du rez-de-chaussée du bâtiment. Cet aménagement se fera sur ou deux niveaux. La question devra être tranchée après évaluation technique dans le but de recherche de la meilleure solution possible.



Le pôle médical abritera différents professionnels de santé du territoire. Aujourd’hui, différents corps médicaux sont répartis dans le village : médecin, infirmiers (ières), kinésithérapeutes, podologue... sont ainsi susceptibles de s’installer dans cette maison médicale. La liste n’est pas exhaustive bien entendu. Des évolutions futures restent envisageables. De nouveaux professionnels médicaux et paramédicaux pourront éventuellement s’ajouter.

Le bâtiment de Rocheberg présente un intérêt majeur pour accueillir le futur pôle médical. Il se trouve situé au cœur même du village, à proximité du pont qui enjambe l’Eyrieux, et il se trouve desservi par un parking quasi-contigu qui a été aménagé par la commune il y a quelques années.

Le pôle médical ainsi créé au cœur de l’édifice s’intégrera sans difficulté à la structure du bâtiment, sans en dénaturer la qualité architecturale qui doit obligatoirement être préservée. En effet, l’édifice en question témoigne du passé industriel des Boutières, en particulier dans le domaine du textile (cf. les moulinages des vallées rurales de l’Ardèche).

- **POINTS D’INTERETS :**

Le projet de création d’un pôle médical répond à une volonté communale forte dont les visées sont les suivantes :

- éviter la pénurie de professionnels de santé pour maintenir et consolider une offre de soins pérenne sur le territoire communal. Les difficultés pour assurer une présence médicale solide et variée au sein des communes rurales sont en effet réelles et la question est plus que jamais d’actualité.

- consolider l’offre de soins tout en développant un nouveau modèle d’organisation. La volonté d’offrir un outil fonctionnel et efficace aux professionnels de santé correspond à un choix logique. Le modèle du pôle de santé répond ainsi parfaitement aux nécessités actuelles.

- améliorer l’attractivité du territoire pour lutter contre la désertification. Les territoires ruraux étant à la merci de l’exode et de la désertification, l’attractivité de l’espace communal apparaît comme un défi permanent pour les élus locaux et créer un pôle de santé représente une nécessité tant pour les populations jeunes, dont la part augmente au sein de la pyramide des âges locale, que pour les séniors.

- Renforcer le rôle de pôle d’attraction rural représenté par la commune de les Ollières sur Eyrieux. En effet, le village a la particularité de créer un phénomène de pôle d’attraction en raison de sa situation de carrefour : St Michel de Chabrillanoux est à sept kilomètres, Dunière sur Eyrieux à cinq, St Fortunat sur Eyrieux à six, St Vincent de Durfort à huit, Saint Sauveur de Montagut à cinq. De plus, Les Ollières sur Eyrieux assure un lien au sein du bassin de vie formé par la vallée de l’Eyrieux entre la basse vallée, placée sous l’influence directe de la vallée du Rhône, axe majeur de développement et de communications à l’échelle nationale, et la moyenne vallée dominée par le pôle industriel de Le Cheylard.

## Un barrage tout neuf

**V**ous êtes sans doute nombreux à avoir remarqué le chantier important engagé au cours de l'automne sur le barrage situé en aval immédiat du pont. Il s'agissait avant tout de consolider cet ouvrage qui donnait quelques signes de faiblesse, particulièrement en rive droite.



Cette retenue permet notamment de stabiliser la prise d'eau potable située juste en aval. Si l'Eyrieux paraît bien calme la plupart du temps, les périodes de crues soumettent les infrastructures à de fortes contraintes, et les matériaux charriés génèrent alors une érosion notable. Le barrage a été entièrement repris sur la partie droite, et une nouvelle passe à poissons a été mise en place pour répondre aux nouvelles directives en la matière. Le soubassement de l'intégralité du barrage a été refait en béton afin de limiter les effets de cavitation engendrés par la



chute d'eau et fragilisant les fondations. Les travaux reprendront à la saison sèche pour permettre également la réfection du soubassement de la passe à canoë. Les derniers gros travaux réalisés sur le barrage remontaient à une vingtaine d'années.



## VTT info :



Passage sur St Vincent de Durfort

Un groupe d'amateurs de VTT s'est récemment constitué. Ils se retrouvent le dimanche matin à 9h30 à la gare des Ollières. Les parcours sont parfois décidés en avance, parfois au moment du départ, ils durent environ 2h30, ils sont largement accessibles pour une personne ayant un peu de pratique. La philosophie du groupe est de pratiquer une activité physique en toute décontraction et convivialité. Ne pas hésiter à prendre contact avec Richard Mounier, Olivier Jugnet, Thierry Girard ou François Lemaitre. Selon la motivation, une ou deux sorties vers le Gerbier, le sud Ardèche, la Drôme ou le Vercors pourraient être organisées au cours de l'année 2013.

## APPEL A TEMOIN :

Dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment de Rocheberg, la commune souhaite recueillir des données historiques sur ce moulinage. L'objectif est de réaliser un aménagement du site de la cheminée qui retracerait son passé industriel. Si vous êtes intéressé pour participer à ce projet, inscrivez-vous en mairie, ou bien venez participer à la réunion du 13 mars 2013 à 16 H à la mairie.

**Site internet de la Mairie**  
**[www.lesollieressureyrieux.fr](http://www.lesollieressureyrieux.fr)**